

■ **MIRRA FLEUR SA**, à Genève, commercialisation de produits cosmétiques, etc. (FOSC du 20.04.2001, p. 2939). Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 250'000 par l'émission de 1'500 actions de CHF 100, au porteur. Capital-actions: CHF 250'000, entièrement libéré, divisé en 2'500 actions de CHF 100, au porteur. Statuts modifiés le 05.03.2002.

Journal no 2719 du 08.03.2002
(00382098 / CH-660.2.137.999-2)